



# Pour changer l'école, il faut une vraie formation !

## Assemblée Générale

### mercredi 28 novembre à 16h00

à la bourse du travail de PARIS  
(rue du château d'eau, métro République)

**Vous avez eu une entrée difficile dans le métier, sans réelle formation, et ce ne sont pas les quelques bricolages du gouvernement qui vous facilitent la vie.** Certains d'entre vous ont eu une décharge de 3h... mais pas tous, c'est une galère pour passer les certifications informatique et en langue, certains ont des classes à examen et/ou sur plusieurs niveaux et/ou sur plusieurs établissements...

Une génération sacrifiée, selon Peillon... Le gouvernement avait pourtant d'autres marges de manœuvre pour améliorer les choses. **Il pouvait, par exemple, dispenser les stagiaires des certifications... cela ne coûtait rien et cela aurait permis de baisser la pression pour beaucoup d'entre vous.**

Génération sacrifiée car il y aurait une amélioration à prévoir dès l'année prochaine ? Cela reste à voir et la CGT reste mobilisée avec vous **pour remettre en cause cette réforme et gagner une réelle formation.** Depuis 3 ans, les militant-e-s de la CGT sont de tous les collectifs unitaires avec les stagiaires, pour rappeler à ce gouvernement qu'enseigner est un métier qui s'apprend !

Nous ne sommes pas résignés, loin de là. Cette réforme qui a fait l'unanimité contre elle, a démontré son inefficacité ; elle est la source de souffrances pour les stagiaires.

---

#### **La CGT dans l'enseignement public, c'est la CGT Éduc'action.**

*La CGT est la première confédération syndicale de France.*

*Elle syndique les enseignant-e-s depuis 1907. Que vous soyez AED, CUI, PE, PLP, CPE, COP, certifié, agrégé, administratif, personnel de santé ou des services sociaux, personnel de labo..., vous pouvez adhérer à la CGT Éduc'action et construire, avec nous, une école qui forme et émancipe.*

*Vous pouvez lutter avec nous contre des réformes qui dégradent constamment le Service Public d'Éducation et donc qui dégradent nos conditions de travail et les conditions de réussite des élèves.*

*Vous retrouvez les militant-e-s et élu-e-s de la CGT Éduc'action dans les écoles, les collèges, les lycées généraux, technologiques et professionnels, dans les EREA, SEGPA, les services administratifs...*

*Confrontés aux mêmes difficultés que vous, ils ont fait le choix d'un syndicalisme unitaire, non-corporatiste, confédéré et démocratique. C'est ce syndicalisme qui transformera la société.*

---

<b>CGT-Educ'action 77</b>	<b>CGT-Educ'action 93</b>	<b>CGT-Educ'action 94</b>
15 rue Pajol	9/11 rue Génin	11/13 rue des archives
77007 Melun cedex	93200 Saint-Denis	94010 Créteil cedex
01 64 14 25 85	01 55 84 41 02	01 41 94 94 25
<a href="mailto:bsdencgt77@laposte.net">bsdencgt77@laposte.net</a>	<a href="mailto:cgteduc93@free.fr">cgteduc93@free.fr</a>	<a href="mailto:cgt.educ-action94@laposte.net">cgt.educ- action94@laposte.net</a>

# La CGT Educ'action revendique... et propose ! !

La CGT Educ'action revendique le fait que le niveau II (licence) soit la base du recrutement de tout enseignant-e-, CPE ou COP. Les années de préparation aux concours et de stage doivent être validées par un Master 2.

Pour la CGT Educ'action, il est nécessaire de refonder la formation initiale et continue des personnels en refusant de limiter le débat aux seuls aspects des disciplines, de méthodes ou de pédagogie.

**Nous devons intégrer la question de l'avenir des élèves :**

- Quelle reconnaissance des qualifications, quelles interventions dans la définition de nos missions, de nos moyens et de nos objectifs ?
- Comment permettre une promotion par l'École, un accès émancipateur aux savoirs pour l'ensemble d'une classe d'âge ?

**Dans cet esprit, la CGT Educ'action revendique la création d'Instituts Universitaires de Formation aux Métiers de l'Éducation (IUFME) qui doit accueillir et former l'ensemble des personnels intervenant dans l'Éducation nationale.**

De fait, c'est la formation de tous les personnels qui doit être rediscutée.

Un va-et-vient accompagné entre les IUFME et des périodes de stage (pour les enseignant-e-s : dans des classes de différents niveaux ou dans différents types d'établissements, sans être moyen d'enseignement), permet une entrée progressive dans le métier.

**Le nombre de places aux concours doit permettre de disposer de suffisamment de personnels pour répondre aux besoins de l'Éducation nationale et doit faire l'objet d'une programmation pluriannuelle.**

Nous sommes attachés à ce que la voie normale de recrutement reste le concours.

Cependant, dans l'immédiat, nous exigeons la titularisation sans condition de concours ni de nationalité des non-titulaires en poste et la fin du recrutement de nouveaux non-titulaires.

**Nous revendiquons une véritable égalité devant les concours :** nous revendiquons une allocation d'étude pour les étudiants, des dispositifs individuels de formation pour les salarié-e-s ou encore la mise en place d'un système de pré-recrutement dans le cadre de cycles préparatoires.

Les agents en poste (assistant-es d'éducation, contractuel-le-s...) doivent se voir proposer une offre de formation adaptée.

**Nous revendiquons la mise en place de critères explicites concernant la validation du stage et donc la titularisation :** le jury devant être dans l'obligation de motiver ses décisions de refus, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Les décisions de refus de titularisation concernant les stagiaires doivent toutes être examinées en commission administrative paritaire (CAP), ce qui est déjà le cas pour les agrégés.

**Enfin, comme la formation ne s'arrête pas à la formation initiale, nous revendiquons le fait que tous les personnels puissent bénéficier d'une formation continue** sur leur temps de travail, dans la proportion de 10 % du temps travaillé, avec prise en charge des frais y afférant.



*A remettre à un militant CGT ou à renvoyer à l'adresse ci-dessous*

**Je souhaite :**  **prendre contact**  **me syndiquer**

Nom ..... Prénom .....

Adresse personnelle .....

Code postal..... Commune .....

Grade ou corps ..... Discipline .....

Établissement .....

Code postal ..... Commune .....